

MAIRIE de
MORFONTAINE



Morfontaine, le 19 avril 2018

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 AVRIL 2018**

Présents : PLUVINET José, KUNTZ Laurent, LECHEVALLIER Danielle, HENRION Christophe, IANNI Karine, LABBE Gérard, LABBE Joël, NIZZI Dominique, GARRUCHO Antonio, SIMON Sandrine, BACK Grégory.
PETIT Alain a donné procuration à PLUVINET José
LEHMANN Cathie a donné procuration à KUNTZ Laurent

Absents : KEBERLE Christine, BIGONVILLE Isabelle.

Madame Sandrine SIMON a été élue secrétaire.

BUDGETS 2018

Eau

Le compte administratif 2017 présente :

- Un excédent de fonctionnement de 101 039,39 €
- Un excédent d'investissement de 41 184,00 €

Le budget primitif 2018 s'équilibre à :

- 125 000 € pour la section d'exploitation
- 72 000 € pour la section d'investissement

Commune

Le compte administratif 2017 présente :

- Un excédent de fonctionnement de 1 229 635,49 €
- Un excédent d'investissement de 95 272,07 €

Le budget primitif s'équilibre à :

- 1 504 000 € pour la section d'exploitation
- 1 070 000 € pour la section d'investissement

Il a été décidé d'augmenter les taux des taxes de 1 %. Ils passent de :

- 12,85 % à 12,98 % pour la taxe d'habitation
- 16,73 % à 16,90 % pour la taxe foncière
- 21,46 % à 21,67 % pour le foncier non bâti

Le montant du bon de rentrée scolaire reste inchangé à 40 €, il est délivré à partir de la 6^{ème}.

Les travaux programmés pour cette année sont

Nouvelle Mairie	120 000 €
Aménagement rue Pasteur	160 000 €
Parc Mairie	110 000 €
Réhabilitation Hangar	150 000 €
Réhabilitation Groupe Scolaire	150 000 €
Aménagement rue Victor Hugo	105 000 €
Matériel divers	58 663,60 €
Bâtiments divers	150 000 €
Voirie divers	10 000 €
Travaux ONF	15 000 €

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a décidé de verser les subventions suivantes :

- Association Familiale Rurale	850 €
- Fête de la rhubarbe	300 €
- ARPA	850 €
- Fête Nationale du 14 juillet	850 €
- ACPG	200 €
- ERVM	68 € par licencié habitant Morfontaine
- Comité de Jumelage	850 €
- Subventions girondins	530 €
- St Sylvestre (Jumelage)	400 €
- Char St Nicolas (Jumelage)	250 €
- Comité des Fêtes	850 €
- Chasse aux œufs Pâques (CF)	250 €
- Fête Foraine (CF)	250 €
- Char St Nicolas (CF)	250 €
- Voyages scolaire	26 € par élèves
- White Horse Theater (si représentation)	250 €
- Diocèse	100 €
- Cercle Généalogique du Pays Haut	50 €
- Ligue Nationale contre le Cancer	100 €
- Restos du Cœur	100 €

TRAVAUX ONF

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au programme de travaux présenté par l'ONF d'un montant HT de 12 503,99 €.

Il a également été décidé la vente en bloc et sur pied des produits des parcelles 34b – 35b – 36b.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

A DECIDE de fixer les tarifs de location des salles polyvalentes suivants, à compter du 1^{er} janvier 2018 (tarifs pour les extérieurs)

- Grande salle 750 €
- Petite salle 300 €
- Jour supplémentaire WE 50 €

A DECIDE de fixer les tarifs de location des salles polyvalentes suivants, à compter du 1^{er} janvier 2018 (tarifs pour les habitants de Morfontaine)

- Grande salle 400 €
- Petite salle 200 €
- Pascal Navel « commune » 200 €
- Anniversaire mercredi 30 €
- Jour supplémentaire WE 50 €

Cependant afin de se prémunir des « sous-locations » de salles il sera demandé aux habitants de la commune, en plus du paiement du montant de la location des salles, un chèque d'un montant de :

- Grande salle 350 €
- Petite salle 100 €

Ce chèque sera :

- Restitué à son propriétaire si la ou les salles ont bien été utilisées par le locataire à titre personnel
- Encaissé si la ou les salles ont été utilisées par une tierce personne extérieure à la commune dans le seul but de bénéficier d'un tarif réduit

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU

Le Conseil Municipal a décidé :

- De prescrire une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme afin d'en modifier le règlement littéraire et graphique
- De confier à ESpace et TERRitoires (ESTERR) la modification pour un montant de 2 145 € TTC

BATIMENTS DE L'ANCIENNE MAIRIE

Les nouveaux locaux administratifs communaux se situent désormais au 1 rue Jean Moulin.

Afin de mener à bien le projet de vente de l'intégralité des anciens bâtiments de la mairie, il a été procédé à la désaffectation totale des bâtiments et à leur transfert du domaine public vers le domaine privé.

AUTORISATION AU COMPTABLE PUBLIC

Afin de poursuivre les redevables pour obtenir le recouvrement des créances locales, le Conseil Municipal a accordé au responsable de la Trésorerie de Longwy une autorisation permanente et générale de poursuites sur l'ensemble des titres de recettes.

REGLEMENT DE COLLECTE

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au règlement de collecte des ordures ménagères présenté par la C.A.L.

INFORMATIONS

FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison des différents jours fériés du mois de mai, la Mairie se ferme :

- Lundi 30 avril
- du Lundi 7 mai au Vendredi 11 mai inclus

DIVAGATION DES ANIMAUX

Nous avons été à nouveau interpellés à plusieurs reprises par les habitants de notre commune au sujet des nuisances occasionnées par les chiens et chats qui divaguent ou chiens qui ne sont pas tenus en laisse.

Il serait souhaitable pour des rapports de bon voisinage et par civisme que les propriétaires de ces animaux de compagnie prennent conscience qu'ils ne sont pas seul au monde ! Et que le respect des autres et de l'environnement passe par un changement d'attitude ! Il n'est pas compliqué de passer derrière son chien ou **de le tenir en laisse** !

Nous avons également été interpellés sur le fait que des personnes malveillantes déposent de la nourriture empoisonnée aux abords de leurs propriétés, ces faits sont punissables par la loi ! Ce sont des mesures radicales à proscrire !

FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le 73^{ème} anniversaire de la Libération aura lieu le 8 mai 2018.

Le rassemblement aura lieu à 10 h 15 à la mairie suivi d'un dépôt de gerbes à 10 h 30 au Monument aux morts à Morfontaine, puis à 11 h 00 au Monument aux morts à Villers La Montagne.

TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux de voirie (réparations et rebouchages de trous) vont être entrepris très prochainement sur les Cités de Morfontaine.

Ils risquent de perturber quelque peu la circulation avec la mise en place de déviations ou le rétrécissement des chaussées.

Merci de votre compréhension !



Le Maire,
José PLUVINET